

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 28 janvier 2020

Le Conseil Municipal de VOLLORE VILLE, dûment convoqué le 23 janvier 2020, s'est réuni le mardi 28 janvier à 19 h 00 sous la présidence de Pierre ROZE, Maire,

Présents : Pierre ROZE , Nadine GOUILLOUX, Norbert MEURRE, Anne Marie BOREL, Gabriel PICCA, Catherine TERRAT, Sylvie CHEVALERIAS, Françoise GOUSSEF, Geneviève JAREK

Absents excusés : Véronique EYDIEUX, Hélène PELLAT FINET, Patrick VORILHON, Serge DIONNET

Procuration : Véronique EYDIEUX à Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Anne Marie BOREL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE DU 20 décembre 2019

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

SITUATION BUDGETAIRE : Budget Général COMMUNE

Réalisations 2019 : Fonctionnement	Recettes = 636 000 € (prévision = 646 000€)
	Dépenses = 479 000 € (prévision = 646 000€)
	Résultat excédent = 156 000 €
Investissement	Recettes = 1 175 000 € (prévision = 1 407 000€)
	Dépenses = 866 000 € (prévision = 1 407 000€)
	Résultat excédent = 309 000 €

L'ensemble des subventions de l'Etat est arrivé.

EAU

Le chantier 2 (TCamping – entrée du bourg) s'est terminé.

Il est prévu de réalimenter le cimetière en passant par le terrain communal et le long du bâtiment Voissier en traversant la rue.

Le réseau d'eau sera coupé le mercredi 29 pour la mise en place des compteurs.

Travaux Barry

Les travaux commencent de Louchamps à La Cottias .

Tranche 3 : Chantier 3-4-5 Le Bourg

Prévision de l'ordre de 330 000 € HT, hors maîtrise d'œuvre.

Lancement de l'appel d'offres avec remise des plis jusqu'au 28 mars.

Syndicat de la Faye

La convention est reconduite pour 50 h 00 et le tarif a été revu pour les communes non membres. Le cout horaire pour 2020 sera de 42.50 €HT au lieu de 41.00 € en 2019

OSSUAIRE

Proposition de M. COMBRONDE = 31 500 € HT soit 37 800 € TTC dont 3 780 € pour l'architecte. Le dépôt de déclaration préalable sera au service de l'urbanisme.

... / ...

VOIRIE

TRAVAUX FIC 2020

Prévision des travaux chemins de La Bournélie, Laire, Le Besset Bas : + ou - 45 000 € TTC

VILLAGE DE LAIRE

Arrachage des arbres plantés dans le communal, par les employés communaux et remise à l'état initial du site à la demande de M. le Maire.

AGENCE POSTALE

M. le Maire est autorisé à signer la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale entre la Commune et LA POSTE à compter du 01/01/2020

PERSONNEL COMMUNAL

Accord du Conseil Municipal pour la poursuite de l'emploi à 80 % de Mme Joëlle BIGAY CHATELET
Maintien des jours (15 h /sem) pour Mme Delphine DAGREVE, à savoir mercredi matin, jeudi après-midi, vendredi toute la journée.

Création d'un poste d'agent permanent d'adjoint administratif pour Mme S. Guillot suite à son transfert.

Mme Sylvie GUILLOT devient agent communal au 1^{er} janvier (26 h / sem) et passera à 28h $\frac{3}{4}$ à compter du 1^{er} février 2020 pour l'agence postale.

Une convention doit être signée avec les communes de La Renaudie et d'Olmet compte tenu que Mme S. GUILLOT assure les fonctions dans les agences postales de ces communes.

RIFSEEP : Maintien des conditions en place pour Mme S. Guillot qui conserve ses acquis (suite à son transfert de CCTDM)

CCTDM – SEIPT

Création d'un service commun suite à l'arrêt du SEIPT au 31/12/2019 pour l'assistance aux logiciels de Berger Levrault.

Pour info : retrait de la Commune de Celles sur Durole

CIMETIERE

Suite au PV de constat d'abandon (n° 1 du 26/03/2016 et n° 2 du 05/11/2019) M. le Maire est autorisé à reprendre les concessions au nom de la commune (+ 100) et de les remettre en service . Il est rappelé qu'il s'agit de concessions de plus de 30 ans et que les propriétaires des concessions ne sont pas manifestés pour la plupart

SIEG – ENEDIS

Le raccordement du conteneur est prévu prochainement via la SCIE pour les branchements aériens, extérieurs et par CHIGNORE ELEC.

Prévision également de 3 poteaux pour le terrain de loisirs (tennis – pétanque).

Exécution des tranchées par les employés communaux

Coût global selon devis du SIEG / SCIE = 823 € : Acceptation du devis

Présentation également du rapport d'activité 2018.

... / ...

Déploiement de borne de recharge pour véhicules électriques. M. le Maire nous propose un câblé pouvant être branché sur la prose des forains

NUMEROTATION DES VOIES

Prochaine réunion de travail le 04/02/2020 à 14 h 30

REVISION DU PLU

Possibilité de subventions (entre 40 et 60 %)

EGLISE ET BATIMENTS COMMUNAUX

Suite à l'épisode venteux de la nuit du 19 au 20 décembre, dégâts sur l'église.

L'entreprise BLANCHON interviendra avec une nacelle (= ou – 2700 €)

Mme N. GOUILLOUX évoque les problèmes de la chapelle du cimetière (vitreaux, cloche, mouton, ...)

Les entreprises LASALLE et THOMAS VITRAUX vont être consultées.

La fontaine de la Place de l'Eglise a été très endommagée.

Ces dégâts devraient être pris en charge par l'assurance de la commune.

CHEMIN DE POGNAT

Les frais d'arpentage, géomètre sont pris en charge par la commune et les frais de notaire par M. Claude DUTOUR en échange des chemins

ACHAT VENTE

Rappel de la réunion du 10/02 au groupe de travail pour la maison ARCHIMBAUD GONZALO

TOUR DE TABLE

P.L.H. (Plan Local d'Habitat) : évoqué par M. le Maire

ECOLES

Le nombre d'enseignants est inférieur aux besoins ce qui entraîne des fermetures de classe. Il incombera aux nouveaux conseillers d'être vigilants.

Dorénavant les ramassages scolaires seront pris en charge par la Région (auparavant : Conseil Départemental) . Les nouveaux arrêts se feront à partir de 3 kms de l'école (que faire des écoliers au bord de la route sans abri, ni surveillance, ...)

DOSSIER ELEVAGE RAJAT

Prévision de la création d'un élevage de 400 veaux à l'engraissement sur le domaine des Thioulards .

Une entrevue avec M. le Maire d'Aubusson d'Auvergne est prévue. Mme N. Guillaoux, représentera la commune et les agriculteurs ainsi qu'une réunion publique (date non connue)

PROJET ECO CITOYEN (Lezoux)

Il serait financé par le Département à hauteur de 64 000 € / projet. Mme N. Guillaoux a inscrit le Jardin du bois et l'Ecole du bois (Ph. Ruby)

... / ...

ASS. DE PECHE – ETANG DES BURADOUX

M. Alain ROUAULT a été reconduit en qualité de Président de l'association. Il demande que le talus entre le Camping du Grün de Chignore et l'Etang soit débroussaillé.
Un moyen de sensibilisation des jeunes à la pêche est évoqué.

COMITE DES FETES

Bureau est reconduit et la bannière est prévu le 29/02/2020

La séance est levée à 22 h 10